

COMMENT FAIRE UNE DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL DANS GRAND POITIERS ?

DEUX POSSIBILITÉS AU CHOIX :

Je peux remplir un formulaire de demande de logement social et l'envoyer ou le déposer auprès d'un bailleur social (organisme HLM) ou une mairie guichet d'enregistrement

REPUBLICQUE FRANÇAISE
Département de la Vienne
CERIA
N° 14089-05

Demande de logement social
Article R. 441-2-2 du code de la construction et de l'habitation

Vous devez remplir ce formulaire et le déposer auprès d'un guichet (voir la notice).
L'enregistrement de votre demande est un droit. La seule condition est la fourniture de la copie d'une pièce d'identité ou d'un titre de séjour en cours de validité (photocopie ou scan).
A. Les champs suivis d'une étoile (*) doivent obligatoirement être remplis.

Ce document est émis par le mairerie en charge de la ville et du logement.
Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adéquat, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement adobe.com (*)

Cadre réservé au service

Date de dépôt au guichet : / /

1. Votre demande

Je suis :

☐ d'une première demande

☐ du renouvellement d'une demande en cours

☐ d'une modification d'une demande en cours

Si vous avez déjà une demande en cours, indiquez votre numéro unique d'enregistrement : / /

2. Vos coordonnées

☐ Mairie ☐ Mairerie



Je peux me rendre auprès d'un guichet d'enregistrement pour être aidé et conseillé dans le remplissage du formulaire et pour faire enregistrer mon dossier.

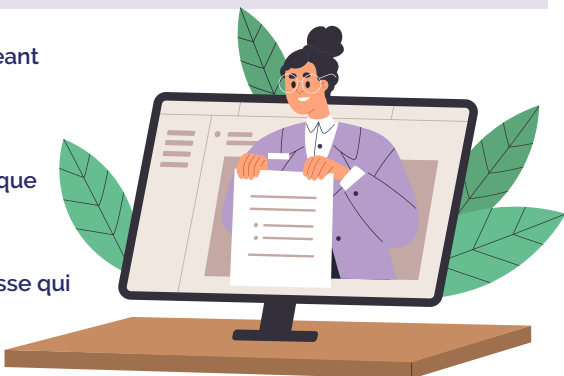
www.grandpoitiers.fr/demande-de-logement-social

Je peux compléter et enregistrer ma demande sur internet www.demandedelogement86.fr

Je joins mes documents en les téléchargeant ou en les prenant en photo.

Je dois recevoir, soit par courrier, soit par email, une attestation avec le numéro unique d'enregistrement.

Je conserve les identifiants et mots de passe qui m'ont permis de créer ma demande.



En cas de doute, je peux contacter un bailleur social.



www.grandpoitiers.fr/demande-de-logement-social

QUELLES SONT LES INFORMATIONS INDISPENSABLES À FOURNIR ?

- Pièce d'identité ou titre de séjour
- N° de sécurité sociale
- 2 derniers avis d'imposition
- Justificatifs de ressources mensuelles
- Justificatifs de logement actuel
 - + tout document qui justifie de ma situation : jugement de divorce, naissance à venir ...



QUELQUES CONSEILS

Je donne mes coordonnées pour pouvoir être contacté par un bailleur.



www.grandpoitiers.fr/demande-de-logement-social

Je choisis une typologie de logement correspondant à ma composition familiale.



www.mesdroitssociaux.gouv.fr/accueil

Je m'assure de bénéficier de tous mes droits à prestations.

Je contacte régulièrement les bailleurs sociaux pour faire le point sur l'avancée de mon dossier.

Je pense à renouveler ma demande 2 mois avant la date anniversaire de ma demande ou 1 mois après maximum. Sinon je serai obligé de déposer une nouvelle demande.

Je peux suivre l'avancée de ma demande sur www.demandedelogement86.fr

Je pense à actualiser / modifier ma demande dès qu'il y a un changement dans ma situation.



GRAND POITIERS
communauté urbaine